

« L'ACCÈS AUX DROITS POUR LES ENFANTS EN CE COMPRIS LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE, EST FACILITÉ PAR L'INTERACTION ENTRE LES AUTORITÉS PUBLIQUES, LE GRAND PUBLIC ET LA SOCIÉTÉ CIVILE ».

2017-2021

RÉPONSE MANAGÉRIALE- EVALUATION FINALE

JUIN 2022

Introduction

Ce document constitue la réponse managériale au rapport d'évaluation final du programme 2017-2021 « *L'accès aux droits pour les enfants en ce compris les enfants en situation de rue, est facilité par l'interaction entre les autorités publiques, le grand public et la société civile* », financé par la Direction Générale au Développement (DGD) et mis en œuvre par le Comité d'Appui au Travail Social de rue (CATSR), en partenariat avec Dynamo International (DI).

L'évaluation externe finale, effectuée par le bureau conseil AXYOM, a été réalisée entre fin août 2021 et décembre 2021. Elle a fait l'objet d'une restitution à Kinshasa le 24 novembre 2021, suivie d'échanges avec l'équipe technique de Dynamo International. La version finale du rapport a été consolidée en mars 2022.

Cette réponse managériale s'appuie sur les recommandations formulées par les évaluateurs dans leur rapport final, tout en tenant compte du plan d'action développé dans le cadre de la réponse managériale à l'évaluation mi-parcours, publiée en décembre 2019 et sur lequel s'étaient engagées les parties prenantes de ce programme. La présente réponse managériale a été présentée au Conseil d'Administration de Dynamo International le 16 juin 2022 pour validation.

Points d'attention particuliers

Le rapport d'évaluation, réalisé dans un objectif de redevabilité et d'apprentissage, est structuré autour des critères d'évaluation CAD de l'OCDE: pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité. Une attention particulière a été accordée au genre afin d'en apprécier le niveau d'intégration dans les interventions du programme.

Concernant **les principales conclusions de l'évaluation** nous retenons que :

- « *Le programme DI donne à la RDC une réponse crédible à l'accès aux droits des enfants et particulièrement, les enfants vulnérables à Kinshasa et dans 5 villes des provinces : Lubumbashi, Bukavu, Boma, Kananga, Mbuji-Mayi*»¹.
- « *Malgré la forte contrainte budgétaire lors de l'exécution de ce programme, le niveau des résultats atteints en général est bon*».

En ce qui concerne **les principaux effets/impacts du programme**, la mission d'évaluation retient les points suivants :

- « ***La réinsertion sociale des enfants en situation de rue (ESDR)** comme un changement significatif qui est l'aboutissement des différentes activités développées par les travailleurs·euses sociaux·ales de rue (TSR) en faveur des ESDR dans ce programme ».*
- « ***L'impact lié à l'existence du Centre d'accueil d'urgences (CAU) Likemo** : Le Centre offre un cadre idéal d'accueil d'urgence des ESDR en réponse aux besoins psychologiques, alimentaires, vestimentaires, hygiéniques et sécuritaires. Il procure satisfaction aux ESDR par ses services et aussi, donne une meilleure visibilité et de la crédibilité au travail social de rue ».*
- « ***L'amélioration de la perception du Travail Social de Rue (TSDR)** : A la vue des résultats obtenus par le programme, la perception a nettement changé vis-à-vis du TSDR pour les personnes en contact avec le programme et certainement les autorités au niveau local et national ».*

Par contre il est relevé que :

- « *Les activités du programme en réponse aux besoins des ESDR notamment, la prise en charge scolaire, les formations professionnelles, les suivis des enfants, la recherche des familles, la réunification familiale, les soins médicaux, etc. ont souffert de financement insuffisant (difficulté de répondre aux besoins identifiés) et pour cause, la contrainte budgétaire ».*
- « *La formation socioprofessionnelle des ESDR ne suffit pas sans la possibilité d'obtention de l'emploi ou de la création des unités solidaires de production (activité génératrice de revenus). Et sans ces opportunités à la fin de la formation, le risque de retourner dans la rue reste réel et considérable ».*

¹ Les phrases reprises en italiques sont extraites du rapport d'évaluation.

Comme pistes d'amélioration dans le cadre de la prochaine programmation 2022-2026, Dynamo International propose :

- **De réduire le nombre de provinces et de concentrer son action uniquement sur Kinshasa et Lubumbashi.** Cette décision, en partie liée aux contraintes budgétaires, permettra d'améliorer la qualité de la réponse apportée en y consacrant plus de moyens et en permettant un suivi plus rapproché.
- **D'appuyer la construction d'un Centre d'accueil d'urgences à Lubumbashi,** afin d'apporter une réponse holistique aux besoins des ESDR, sur base de l'expérience positive du CAU de Kinshasa.
- **De renforcer le suivi et l'accompagnement des ESDR dans le cadre de la réinsertion scolaire, communautaire et/ou familiale et socio-professionnelle,** à travers l'allocation de moyens supplémentaires tenant compte des demandes formulées par le CATSR sur base de leur expérience au cours de la programmation 2017-2021.
- **D'améliorer le dispositif d'accompagnement des jeunes ESDR vers la mise à l'emploi,** en renforçant les compétences des TSR chargés de leur suivi, en favorisant la création et l'encadrement d'activités génératrices de revenu, et en développant une approche partenariale structurée avec des acteurs publics et privés susceptibles d'offrir des débouchés d'emploi.

1. Recommandations générales

Recommandation 1 (R1) :

R.1.1. : Dans le prochain programme, s'assurer que les affectations de fonds sont en adéquation avec les besoins réels des ESDR, notamment la prise en charge scolaire, les formations professionnelles, les suivis des enfants, la recherche des familles, la réunification familiale, les soins médicaux.

R.1.2 : Renforcer la sensibilisation communautaire (de proximité) par des campagnes dans les quartiers sur le travail des TSR, la protection de l'enfant et l'implication de la communauté dans la recherche de solutions durables en faveur des ESDR.

R.1.3 : Envisager la construction d'un centre d'accueil d'urgence (CAU) à Lubumbashi (avec le prochain programme DI) et un autre à Bukavu (avec DI mais, à partir d'un autre financement que celui de la DGD).

R.1.4 : Veiller à ce que les travailleurs sociaux de rue (TSR) disposent des compétences et des moyens logistiques nécessaires pour mener un accompagnement de qualité

R.1.5 : Explorer les possibilités de développer deux AGR, l'une servant à constituer des fonds propres pour soutenir les TSR du CATSR et l'autre pour aider les jeunes à travailler pour leur autonomisation. Les AGR pourront également être initiées en faveur des familles réunifiées.

R.1.6 : Renforcer la synergie entre le CATSR et les tribunaux pour enfants de manière à ce que les enfants soient jugés au tribunal des enfants au lieu de les expédier directement en prison.

R.1.7 : Réduire le temps de latence pour la réception des pièces justificatives au niveau de DI en envoyant d'abord par mail la version scannée des pièces justificatives.

R.1.8 : Etendre le plaidoyer sur la protection de l'enfant au niveau du Parlement et plus précisément, à la Commission Socioculturelle et à la Commission Economico-financière (ECOFIN).

Positionnement de DI	Activités	Calendrier	Personne responsable	Implication des instances décisionnelles
	R.1.1 : Dans le prochain programme, s'assurer que les affectations de fonds sont en adéquation avec les besoins réels des ESDR, notamment la prise en charge scolaire, les formations professionnelles, les suivis des enfants, la recherche des familles, la réunification familiale, les soins médicaux.			
Le budget du programme 2022-2026 a été adapté de manière à	Le budget 2022-2026 a été adapté à l'enveloppe attribuée par la DGD sur base des besoins des ESDR, en tenant compte des leçons apprises du programme 2017-2021 et de l'évolution du coût de la vie. L'enveloppe budgétaire allouée reste toutefois limitée et un	Mai 2022	Chargée de Programme DI, Gestionnaire Admin et Fin DI	Comité technique de suivi ²

² Le comité technique de suivi est composé de : le.s gestionnaire.s de programme DI, le.a chargé.e de programme CATSR et/ ou la direction DI, la direction CATSR (coordinateur.ice national.e)

<p>privilégier les activités centrées sur les besoins des enfants.</p> <p>A noter que suite à l'évaluation mi-parcours du programme 2017-2021, des adaptations budgétaires avaient déjà permis d'augmenter les financements affectés au suivi des formations socio-professionnelles, en faisant le choix d'augmenter la</p>	<p>effort sera fait pour trouver des ressources complémentaires, notamment pour permettre à un plus grand nombre d'enfants de bénéficier des opportunités de réinsertions socio-professionnelle.</p> <p><u>Mesures prises pour le prochain programme 2022-2026 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation du montant des kits d'insertion scolaire ; ➤ Augmentation du montant des kits d'insertion socio-professionnelle et octroi de kits d'autonomisation post-formation ; ➤ Budget prévu pour les missions de médiation familiale et kits de réinsertions familiale pour stabiliser les retours en famille ; ➤ Augmentation du budget disponible pour couvrir les soins de santé et le référencement vers d'autres centres, augmentation du nombre de personnel infirmier, synergie avec Chaîne de l'Espoir pour l'accès des ESDR à des centres de santé. 		<p>Chargé de programme CATSR</p>	
<p>qualité des prestations sur un nombre plus restreint d'enfants, notamment à travers l'octroi de kits de d'autonomisation à l'issue des formations professionnelles.</p>	<p>Le dispositif de suivi-évaluation et les mécanismes de rapportage technique et financier mis en place entre le CATSR et DI permettront de maintenir un système de veille permanente sur l'adéquation entre les fonds alloués et les besoins des enfants, et d'alerter en cas de nécessité d'adaptation du budget pour couvrir des besoins non-prévus.</p>	<p>En continu</p>	<p>Chargé de programme CATSR</p> <p>Chargée de Programme DI, Gestionnaire Admin et Fin DI</p>	<p>Comité technique de suivi</p>
<p>R.1.2 : Renforcer la sensibilisation communautaire (de proximité) par des campagnes dans les quartiers sur le travail des TSR, la protection de l'enfant et l'implication de la communauté dans la recherche de solutions durables en faveur des ESDR.</p>				

<p>Nous n'acceptons que partiellement cette recommandation, car la sensibilisation communautaire de proximité a été menée de manière très active par le CATSR dans le programme 2017-2021 et reste une priorité du programme 2022-2026.</p> <p>Il reste vrai que des efforts doivent être entrepris pour mieux structurer ces efforts, favoriser davantage la participation des enfants et améliorer les outils de mesure d'impact.</p>	<p>Lors de la programmation 2017-2021, le CATSR a mené d'intenses campagnes de sensibilisation de proximité au sein des quartiers, dans les familles, les écoles, les églises et les marchés, sur les questions liées aux problèmes affectant les ESDR, notamment sur la loi portant protection de l'enfant, sur la prévention des maladies infectieuses, sur les méfaits de l'usage des drogues. Ils ont également joué un rôle très actif dans la mobilisation visant à sensibiliser et prévenir la pandémie de Covid-19. Ce faisant, ils ont contribué à faire reconnaître la valeur du travail social de rue.</p> <p><u>Actions à mener :</u></p> <p>Dans la programmation 2022-2026, un effort sera fait pour améliorer la coordination des activités de sensibilisation avec les leaders communautaires, chefs de quartier et autorités municipales dans le but de redynamiser les Communautés protectrices de quartier. Dans les sensibilisation auprès des familles et structures communautaires, une attention particulière sera portée sur la réduction des inégalités filles-garçons et attitudes bienveillantes. Les ESDR et membres de la communauté seront impliqués dans ces activités de sensibilisation à travers des échanges d'expérience de vie entre pairs.</p>	<p>En continu</p>	<p>Chargé de programme du CATSR TSR</p> <p>Chargée de Programme DI</p>	<p>Comité technique de suivi</p>
	<p>Afin de mesurer l'impact des efforts de sensibilisation, une enquête est prévue pour mesurer la perception des ESDR dans les communautés et la manière dont les ESDR se perçoivent eux-mêmes en début de projet (baseline), à mi-parcours et en fin de projet.</p>	<p>Juillet-août 2022 Septembre 2024 Septembre 2026</p>	<p>Consultants de l'enquête (baseline) et pour les évaluations mi-parcours et finale Chargé de Programme CATSR Chargée de Programme DI</p>	<p>Comité technique de suivi</p>
<p>R.1.3 : Il serait à la fois opportun et impérieux de construire un centre d'accueil d'urgence (CAU) à Lubumbashi (avec le prochain programme DI) et un autre à Bukavu (avec DI mais, à partir d'un autre financement que celui de la DGD).</p>				

<p>La construction d'un CAU à Lubumbashi est prévue dans le cadre de la programmation DGD 2022-2026. La construction d'un CAU à Bukavu n'est en revanche pas prévue à court-moyen terme.</p>	<p>L'expérience positive du CAU Likemo de Kinshasa en matière de réponse aux besoins des ESDR a poussé le CATSR et DI à prioriser la construction d'un nouveau centre à Lubumbashi dans le cadre du programme 2022-2026. Le choix de Lubumbashi se justifie par la persistance et la croissance du nombre d'ESDR dans cette ville qui, de par son positionnement économique, exerce une forte attractivité pour les enfants migrants non-accompagnés en provenance du Kasai central et oriental, des provinces de l'Est et de la zone dite du Triangle de la mort au Katanga.</p> <p><u>Actions menées :</u></p> <p>Le DIVAS (Département de la Division Provinciale des Affaires Sociales) a signé un accord avec le CATSR et DI pour la cessation d'un terrain pour la construction du CAU.</p> <p><u>Actions à mener :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Appel d'offre (marché public) pour l'identification des prestataires de service pour la construction du centre ➤ Travaux de construction du centre ➤ Ouverture du centre 	<p>Septembre 2022- septembre 2023 (construction du centre de Lubumbashi)</p> <p>Octobre 2023 (ouverture du centre)</p> <p>Juillet-août 2022</p> <p>Sept. 2022 - sept. 2023</p> <p>Octobre 2023</p>	<p>Directeur de DI Directeur CA CATSR Chargé de Programme CATSR Coordinateur CATSR Lubumbashi DIVAS</p>	<p>CA de DI CA du CATSR Comité technique de suivi DIVAS</p>
	<p>Pour des raisons budgétaires, la zone de Bukavu n'a pas pu être retenue dans le programme DGD 2022-2026. DI continuera à impliquer cette région à travers les activités menées dans le cadre de son Réseau International de Travailleurs-euses sociaux-ales de rue, mais ne peut s'engager à y financer un centre dans un avenir proche.</p>			
<p>R.1.4 : Veiller à ce que les travailleurs sociaux de rue (TSR) disposent des compétences et des moyens logistiques nécessaires pour mener un accompagnement de qualité à travers les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les capacités des TSR en activités génératrices de revenu (AGR) et en entrepreneuriat des jeunes ; ➤ Améliorer les conditions logistiques en termes de transport ; 				

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser des ateliers d'échange d'expériences entre TSR et une formation des TSR à Bukavu ; ➤ Organiser des formations continues pour permettre aux TSR de maintenir des pratiques d'interventions adaptées à l'évolution du contexte et aux problématiques nouvelles. 			
Le renforcement des capacités des TSR est au cœur de la mission de DI et du CATSR. Nous poursuivons nos efforts en ce sens.	Nous reconnaissons le besoin de renforcer les capacités des TSR sur la mise en place et l'encadrement d'activités génératrices de revenus, pour permettre un meilleur accompagnement des jeunes à l'issue des formations socio-professionnelles et pour contribuer à une meilleure autonomisation du CATSR. Ces formations sont prévues dans le programme 2022-2026, avec l'appui de consultants externes et à travers le renforcement de partenariats avec des organisations ayant une expérience dans le domaine.	1 ^{er} semestre 2023	Chargé de Programme CATSR	Comité technique de suivi
	Pour améliorer les conditions de transport des TSR, l'achat d'un véhicule est prévu dans les zones d'intervention du prochain programme (Kinshasa et Lubumbashi).	Septembre 2022	Chargé de programme CATSR Directeur DI	CA du CATSR Comité technique de suivi
	Au cours de la programmation 2017-2021, des concertations de TSR ont eu lieu chaque mois dans les provinces et des concertations nationales ont eu lieu chaque année sauf en 2021. Il n'y a pas eu de formation de base des TSR à Bukavu, car ces formations n'étaient pas prévues pour les provinces. Dans le programme 2022-2026, des concertations entre TSR sont prévues pour permettre un échange sur les pratiques et expériences. La zone de Bukavu n'est pas reprise dans la prochaine programmation, mais elle continuera à bénéficier des échanges de pratiques à travers des bourses de stage, au même titre que toutes les régions représentées dans le réseau de Dynamo international.	En continu, tous les deux mois	Chargé de programme CATSR Coordinateur CATSR Lubumbashi Coordinatrice CATSR Bukavu	CA du CATSR Comité technique de suivi
	Des formations continues sont prévues dans le programme 22-26, entre autres sur les sujets suivants : nouveaux standards de la protection de l'enfance et prise en charge des enfants ; problématiques de genre (VBG, SDSR, masculinités positives) ; environnement ; prévention des drogues et accompagnement des	En continu	Chargé de programme CATSR Coordinateur CATSR Lubumbashi	CA du CATSR Comité technique de suivi

	usagers ; premiers secours. D'autres formations sur des thématiques émergeant du terrain pourront être envisagées à la demande.			
	R.1.5 : Explorer les possibilités de développer deux AGR, l'une servant à constituer des fonds propres pour soutenir les TSR du CATSR et l'autre pour aider les jeunes à travailler pour leur autonomisation. Les AGR pourront également être initiées en faveur des familles réunifiées.			
DI soutiendra toute initiative visant à renforcer l'autonomisation du CATSR. Dans le cadre du programme 22-26, la création d'AGR au profit des jeunes sera directement soutenue par le programme. Les AGR au profit du CATSR seront de l'initiative propre du CATSR, avec le soutien de DI au regard des moyens complémentaires disponibles.	<p>Le personnel du CATSR sera formé à la mise en place et à l'accompagnement d'AGR par des formateurs externes.</p> <p>DI et le CATSR exploreront les opportunités de partenariat pertinentes pour la création d'AGR et répondront à tout appel à projets leur permettant de débloquer des financements complémentaires dans ce sens.</p> <p>Le CATSR sera chargé de la mise en place et de l'encadrement des AGR, avec le soutien éventuel d'expertise externe. La création d'AGR se fera d'abord au profit des jeunes, en impliquant éventuellement leurs familles pour une réinsertion durable.</p>		<p>Chargé de programme du CATSR</p> <p>Coordinateur CATSR Lubumbashi</p> <p>Chargé de programme DI</p> <p>Expert externe</p>	<p>CA du CATSR</p> <p>Comité technique de suivi</p>
	Le CATSR exploitera toute opportunité de création d'AGR au profit des TSR et pour son compte propre, avec le soutien de DI.		<p>Chargé de programme CATSR</p> <p>Coordinateur CATSR Lubumbashi</p>	CA du CATSR
	R.1.6 : Renforcer la synergie entre le CATSR et les tribunaux pour enfants de manière à ce que les enfants soient jugés au tribunal des enfants au lieu de les expédier directement en prison.			
Il est du ressort du CATSR de développer des synergies avec les	Le CATSR continuera à maintenir des liens avec les tribunaux pour permettre une alternative à la détention des enfants en attente d'un procès, en renouvelant son offre de mettre à disposition les CAU à travers une lettre officielle.	En continu	Chargé de programme et TSR du CATSR	CA du CATSR

tribunaux pour enfants.				
	R.1.7 : Réduire le temps de latence pour la réception des pièces justificatives au niveau de DI en envoyant d'abord par mail la version scannée des pièces justificatives.			
DI soutient cette recommandation	Le CATSR doit s'organiser pour accélérer son processus de suivi financier, afin que les pièces justificatives des dépenses liées à la mise en œuvre du programme, à Kinshasa et dans les provinces, puissent parvenir à DI dans un délai ne dépassant pas les quatre semaines suite à leur réalisation.	En continu	Chargé de programme CATSR Chargée de programme DI Gestionnaire Admin./Fin. DI	CA du CATSR Comité technique de suivi
	Dans l'optique d'accélérer le processus de rapportage financier, le programme 22-26 prévoit de soutenir un poste d'Assistant administratif et financier pour le CATSR à Kinshasa et un poste de Gestionnaire Administratif et Financier à Lubumbashi.	Recrutement à partir de juillet 2022	Chargé de programme CATSR Coordinateur CATSR Lubumbashi Chargée de programme DI	CA du CATSR Comité technique de suivi
	R.1.8 : Etendre le plaidoyer sur la protection de l'enfant au niveau du Parlement et plus précisément, à la Commission Socioculturelle et à la Commission Economico-financière (ECOFIN).			
DI soutient cette recommandation	Le CATSR doit poursuivre ses efforts de plaidoyer au niveau du Parlement. A noter cependant que les activités de plaidoyer maintenues dans le cadre du programme 22-26 sont limitées en raison des restrictions budgétaires et du choix de mener en priorité des activités ciblées autour de l'accompagnement des ESDR.	En continu	Membres CA et Chargé de programme CATSR	CA du CATSR

2. À l'adresse du CATSR

Recommandations 2 (R2)

R.2.1 : Renforcer le CATSR dans la mobilisation de ressources locales et dans la recherche de financements pour les projets, en explorant les possibilités de financement du Ministère des Affaires sociales (MINAS) mais aussi de la Direction du Secrétariat des Fonds de Contrepartie (Ministère du Plan).

R.2.2 : Renforcer les capacités du CATSR en matière de gouvernance participative sous forme d'accompagnement en leadership et management.

R.2.3 : Développer une banque de données statistiques informatisée avec la possibilité de saisir à distance et en temps réel les données d'identification des ESDR à partir d'un téléphone ou d'une tablette.

R.2.4 : Augmenter le nombre de femmes dans l'espace décisionnel au niveau de la Coordination nationale du CATSR.

R.2.5 : Recruter un Chargé de programme pour éviter la concentration de deux postes chez une seule personne (Coordonnateur national et Chargé de programme).

R.2.6 : Renforcer la sensibilisation de la population sur la protection de l'enfant et le bien-fondé du travail des TSR, particulièrement auprès des communautés de la commune de Bandal avoisinantes au centre Likemo.

R.2.7 : Assurer un suivi des activités de formation socio-professionnelle, à travers les mesures suivantes:

- L'octroi de kits de réinsertion socio-professionnelle
- La création de groupes solidaires autour des unités de production (sous forme d'ateliers pour chaque métier)
- Le tissage de relations partenariales pouvant faciliter la mise à l'emploi des jeunes, par exemple avec la Fédération des Entreprises du Congo (FEC)

R.2.8 : Ouvrir un compte spécifique pour le centre Likemo afin de récolter directement des dons et assurer au centre une certaine autonomie de gestion tout en restant sous le contrôle et la coordination du CATSR.

R.2.9 : Prévoir un fonds d'urgence pour la prise en charge des cas d'urgence, qui puisse couvrir le transport des personnes vulnérables, le transport des bénévoles qui accompagnent les enfants, la prise en charge médicale lors de référencement vers des centres de santé.

R.2.10 : Affecter 2 TSR (un homme et une femme) au CAU Likemo de manière permanente pour décharger le Directeur du Centre de multiples tâches et mieux gérer au quotidien les cas d'urgence et le suivi

Positionnement de DI	Activités	Calendrier	Personne responsable	Implication des instances décisionnelles
	R.2.1 : Renforcer le CATSR dans la mobilisation de ressources locales et dans la recherche de financements pour les projets, en explorant les possibilités de financement de la Direction du Secrétariat des Fonds de Contrepartie (Ministère du Plan), en plus de celles du MINAS.			
DI souscrit à cette recommandation	Le CATSR doit poursuivre ses efforts pour obtenir des financements publics, notamment ceux du Fonds de Contrepartie. Le dossier à introduire est en préparation et sera introduit d'ici de la fin de l'année 2022.	Septembre 2022	Membres du CA et Chargé de programme CATSR	CA du CATSR
	Les efforts de plaidoyer auprès du MINAS doivent se poursuivre, en profitant du lancement du prochain programme 22-26 pour insuffler un nouvel élan aux pourparlers en cours depuis maintenant plus de quinze ans.	En continu	Membres du CA et Chargé de programme CATSR	CA du CATSR

	Le MINAS et la DISPE (Division des Affaires spéciales pour la Protection de l'Enfant) a été invités à l'atelier de lancement du programme 22-26 et se sont engagés à le soutenir. En parallèle, le DIVAS a concédé un terrain pour la construction d'un CAU à Lubumbashi. Le CATSR doit continuer à impliquer le MINAS et élaborer un plan d'action partant d'une approche stratégique en vue de débloquer des financements structurels pour le CATSR.			
R.2.2 : Renforcer les capacités du CATSR en matière de gouvernance participative sous forme d'accompagnement en leadership et management.				
DI soutient partiellement cette recommandation.	Des formations sont prévues pour augmenter les compétences du CATSR en gestion axée résultats, suivi-évaluation et gestion. Ces formations, qui se tiendront à Kinshasa et à Lubumbashi, aborderont les aspects de leadership et management pour une meilleure gestion du programme 2022-2026. Elles seront taillées sur mesure et données par des consultants externes, avec le soutien de DI.	Octobre 2022	Chargé de Programme CATSR Consultant externe et Chargée de Programme DI	CA du CATSR Comité technique de suivi
	Il revient au CA du CATSR d'organiser des formations plus générales sur la gouvernance participative du CATSR en tant qu'organisation, en répondant aux besoins identifiés au sein de la structure, car le budget alloué au programme 22-26 ne permet pas de financer une telle formation.		Membres du CA du CATSR	CA du CATSR
R.2.3 : Développer une banque de données statistiques informatisée avec la possibilité de saisir à distance et en temps réel les données d'identification des ESDR à partir d'un téléphone ou d'une tablette.				
DI soutient l'idée de développer une banque informatisée de données, mais la saisie à distance et en temps réel des données ne lui semble pas réaliste.	Les consultants mobilisés dans le cadre des formations sur la gestion axée résultats accompagneront le CATSR dans la conception d'une base de données permettant un meilleur comptage des ESDR bénéficiaires du programme et une meilleure distinction des services dont ils bénéficient. L'Assistant Administratif et Financier, qui sera recruté dans le courant de l'été 2022, sera responsable de cette base de données qui sera alimentée notamment par les rapports des TSR.	Juillet-août 2022	Chargé de programme CATSR Coordinateur CATSR Lubumbashi Assistants Administratif et financier du CATSR (Kinshasa et Lubumbashi) TSR	Comité technique de suivi

	La possibilité de saisir à distance les données nécessiterait des investissements dans les moyens technologiques qui ne sont pas prévus dans le cadre de ce programme.		Accompagnement consultant externe et DI	
R.2.4 : Augmenter le nombre de femmes dans l'espace décisionnel au niveau de la Coordination nationale du CATSR.				
DI soutient cette recommandation, qui est principalement du ressort du CA du CATSR.	<p>Lors de sa prochaine session d'élections de nouveaux membres fin 2022, le CATSR doit s'engager à augmenter le nombre femmes en son sein. Pour cela, il doit élaborer une stratégie d' « outreach » vers de possibles candidatures féminines.</p> <p>Lors des recrutements de nouveaux postes pour ce programme, DI sera attentif à ce que les procédures soient non-discriminantes envers les candidatures de femmes, et encouragera à ce que la sélection penche en faveur de femmes en cas de candidatures équivalentes.</p>	Juillet-août 2022	Président du CA du CATSR Chargé de Programme CATSR Comité de Pilotage	CA du CATSR Comité technique de suivi
R.2.5 : Recruter un Chargé de programme pour éviter la concentration de deux postes chez une seule personne (Coordonnateur national et Chargé de programme)				
DI soutient cette recommandation	Un Chargé de Programme est recruté pour le programme 2022-2026. Le recrutement a eu lieu en avril 2022, pour une période d'essai initiale de 6 mois.	Avril 2022	CA du CATSR	CA du CATSR Comité technique de suivi
R.2.6 : Renforcer la sensibilisation de la population sur la protection de l'enfant et le bien-fondé du travail des TSR, particulièrement auprès des communautés de la commune de Bandal avoisinantes au centre Likemo.				
Les efforts de sensibilisation sont continus de la part des TSR. Ils seront poursuivis dans le cadre du programme 22-26 en faisant un effort de les rendre plus	Le CATSR doit élaborer une stratégie pour que les efforts de sensibilisation soient mieux structurés, visent des objectifs clairs et pour améliorer la synergie entre les TSR lors de ces sensibilisations. Les autorités communales, chefs de quartier, leaders communautaires et religieux et autres autorités déconcentrées de l'état doivent être impliquées dans la mise en œuvre de cette stratégie. La stratégie sera préparée dans le courant de l'été 2022 et opérationnelle dès la rentrée scolaire 2022-2023.	Juillet-Septembre 2022	Chargé de Programme CATSR Coordinateur CATSR Lubumbashi Coordination AMO	CA du CATSR

structurés pour un plus grand impact.				
	<p>R.2.7 : Assurer un suivi des activités de formation socio-professionnelle, à travers les mesures suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'octroi de kits de réinsertion socio-professionnelle ➤ La création de groupes solidaires autour des unités de production (sous forme d'ateliers pour chaque métier) ➤ Le tissage de relations partenariales pouvant faciliter la mise à l'emploi des jeunes, par exemple avec la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) 			
<p>DI soutient cette recommandation (voir R.1.1). Le suivi des jeunes ayant été formés socio-professionnellement et leur accompagnement vers la mise à l'emploi constitue une des priorités de ce programme.</p>	<p>L'octroi de kits de réinsertion scolaires (sous forme de machines ou outillage) est prévu dans le budget du programme 22-26, pour un nombre limité d'enfants, nécessitant une sélection sur base des compétences et de la motivation.</p>	<p>Dès Novembre 2022, à l'issue des premières formations socio-professionnelles.</p>	<p>Chargé de Programme CATSR</p> <p>Responsables Financiers CATSR</p> <p>Coordination AMO</p>	<p>Comité technique de suivi</p>
	<p>La création de groupes solidaires, ou AGR, fait partie des innovations de ce programme. Les domaines de l'élevage de cailles, les champignonnières, la coupe et couture ont déjà été identifiés et restent à être validés à l'issue des formations en constitution d'AGR qui seront appuyées par une expertise externe.</p> <p>La création de ces groupes sera faite dans une approche partenariale pour mobiliser les compétences techniques adéquates, avec des financements complémentaires d'autres bailleurs (dont Enabel).</p>	<p>En continu</p>	<p>Chargé de Programme CATSR</p> <p>TSR</p> <p>Appui technique externe</p>	<p>CA du CATSR</p> <p>Comité technique de suivi</p>
	<p>Le CATSR développera son approche partenariale, en prenant des contacts avec différents acteurs privés dont la Fédération des Entreprises du Congo.</p> <p>Des contacts plus étroits seront également tissés avec le Domaine des Quatre Vents, une exploitation agricole ayant déjà manifesté son intérêt à s'associer au CATSR dans les activités de formation et d'insertion socio-professionnelle des jeunes.</p>	<p>A suivre en continu</p>	<p>Membres CA du CATSR</p> <p>Chargé de Programme CATSR</p> <p>Coordinateur Lubumbashi</p>	<p>CA du CATSR</p>

	R.2.8 : Ouvrir un compte spécifique pour le centre Likemo afin de récolter directement des dons et assurer au centre une certaine autonomie de gestion tout en restant sous le contrôle et la coordination du CATSR.			
DI ne soutient pas cette recommandation. L'ouverture d'un compte indépendant pour le centre Likemo rendrait plus confus le suivi financier du programme.	<p>La gestion du budget du programme doit rester entre les mains du CATSR, qui dispose du personnel compétant (Chargé de Programme, Comptable, Assistant Administratif et Financier) et dont le siège se situe au centre, lui permettant de répondre en temps réel à toute sollicitation venant du Directeur.</p> <p>Le CATSR doit assurer une comptabilité claire permettant au Directeur du centre de savoir quelles sont les ressources dont il dispose pour le fonctionnement du centre. Les dons aux centres doivent continuer à être gérés par le CATSR mais mis sur une ligne comptable affectée exclusivement au centre.</p> <p>Le CA du CATSR doit veiller à ce que les lignes de communication entre le Directeur du centre et l'équipe de gestion soient clairement définies, ouvertes et réactives, afin de permettre au Directeur du centre d'anticiper les dépenses et de disposer des financements nécessaires pour répondre aux imprévus.</p>	En continu	CA du CATSR Directeur du CAU Chargé de Programme CATSR Comptable CATSR Assistant Administratif et financier CATSR Directeur DI Gestionnaire Administratif et financier DI	CA du CATSR Comité technique de suivi
	R.2.9 : Prévoir un fonds d'urgence pour la prise en charge des cas d'urgence, qui puisse couvrir le transport des personnes vulnérables, le transport des bénévoles qui accompagnent les enfants, la prise en charge médicale lors de référencement vers des centres de santé.			
DI soutient cette recommandation	Un fonds d'urgence est prévu pour permettre de gérer les cas d'urgence dans le programme 22-26. Ce fonds reste modique en raison des limites de l'enveloppe budgétaire, mais il permettra de couvrir les frais de transport et de référencement médical des ESDR en situation d'urgence.	En continu	Directeur du CAU Chargé de Programme CATSR Comptable CATSR Assistant Administratif et financier CATSR	CA CATSR Comité technique de suivi
	R.2.10 : Affecter 2 TSR (un homme et une femme) au CAU Likemo de manière permanente pour décharger le Directeur du Centre de multiples tâches et mieux gérer au quotidien les cas d'urgence et le suivi			
DI soutient cette recommandation.	Le CATSR doit veiller à ce qu'une permanence soit assurée au centre Likemo par une équipe mixte de deux TSR, tout en gardant la logique de rotation entre TSR.	En continu	Chargé de Programme CATSR Directeur du CAU	CA du CATSR Comité technique de suivi

3. À l'adresse du MINAS (DISPE/DIVAS)

Recommandations 3 (R3)				
R.3.1 : Renforcer la coordination interministérielle (transversalité des politiques et des interventions publiques) et le lead dans la mise en œuvre de la loi portant protection de l'enfant.				
Positionnement de DI	Activités	Calendrier	Personne responsable	Implication des instances décisionnelles
	R.3.1 : Renforcer la coordination interministérielle (transversalité des politiques et des interventions publiques) et le lead dans la mise en œuvre de la loi portant protection de l'enfant.			
DI soutient cette recommandation	<p>Le MINAS et le DIVAS/DISPE doivent marquer leur engagement dans la mise en œuvre de la loi portant protection de l'enfant.</p> <p>Concrètement, la DISPE doit reprendre le leadership des réunions de coordination EV et en assurer le suivi (désignation d'une personne responsable de la coordination et de la rédaction des rapports de réunions).</p>	Décembre 2019	Représentant MINAS Représentants DIVAS/DISPE	CA du CATSR MINAS DIVAS/DISPE

4. À Dynamo International

Recommandations 4 (R4)
R.4.1 : Renforcer la capacité de gestion du CATSR à travers l'acquisition d'un logiciel de gestion comptable et d'une banque informatisée de données avec les modules de saisie et de consultation à distance par les TSR.
R.4.2 : S'assurer que les indicateurs soient définis de manière partagée avec les équipes de terrain afin que leur compréhension soit commune, précise et non ambiguë.
R.4.3 : Rationnaliser l'effectif du personnel du CATSR afin d'en améliorer la rémunération en évitant un effectif « pléthorique ».

R.4.4 : Etre attentif au rapport avantages/coûts dans la décision d'envoyer un expert belge en RDC et veiller à prévenir les risques de conflits de pouvoirs avec les responsables du CATSR qui devront assumer pleinement leur rôle de porteur du projet. Malgré l'apport indéniable de l'expertise belge, son maintien pour une longue durée en RDC n'est pas favorisé. Dans un futur programme, DI devra moduler la présence d'un coopérant belge en fonction des besoins, en vue de l'autonomisation complète du CATSR en fin de programme.				
Positionnement de DI	Activités	Calendrier	Personne responsable	Implication des instances décisionnelles
	R.4.1 : Renforcer la capacité de gestion du CATSR à travers l'acquisition d'un logiciel de gestion comptable et d'une banque informatisée de données avec les modules de saisie et de consultation à distance par les TSR.			
DI accepte partiellement cette recommandation : oui pour l'acquisition d'un logiciel de gestion comptable, mais la banque informatisée de donnée avec modules de saisie à distance n'est pas prévue dans le financement du programme 22-26.	Le coût de l'acquisition d'un logiciel comptable est prévu dans le budget programme 2022-2026. Le comptable du CATSR a fait une étude de marché et identifié le logiciel lui correspondant le mieux. Le logiciel a été acquis en juin 2022.	Juin 2022	Comptable du CATSR	Comité technique de suivi
	R4.2 : S'assurer que les indicateurs soient définis de manière partagée avec les équipes de terrain afin que leur compréhension soit commune, précise et non ambiguë.			

DI accepte cette recommandation	Lors de l'atelier de lancement du programme 2022-2026 (fin avril 2022), le cadre logique adapté à l'enveloppe budgétaire allouée a été entièrement revu avec l'équipe du CATSR. Les indicateurs ont été discutés de manière ouverte afin de s'assurer de leur appropriation par l'équipe de gestion de programme et par les TSR chargés de sa mise en œuvre.	Avril-mai 2022	Chargé de programme CATSR, Coordinateur CATSR Lubumbashi, Comptable, Gestionnaires Admin/Fin, TSR Chargée de Programme DI, Directrice adjointe DI	Comité technique de suivi
	Une mission de renforcement des capacités pour mettre en place les outils de suivi-évaluation adéquats est prévue dans le courant de l'été 2022. Cette mission s'adressera dans un premier temps aux membres de l'équipe de gestion de programme de DI, et sera ensuite restituée aux membres de l'équipe du CATSR de Kinshasa et Lubumbashi.	Juillet-Septembre 2022	Consultant externe Chargée de Programme DI Chargé de Programme CATSR	Comité technique de suivi
	R.4.3 : Rationnaliser l'effectif du personnel du CATSR afin d'en améliorer la rémunération en évitant un effectif « pléthorique ».			
DI accepte cette recommandation	DI a clairement défini le nombre de TSR pris en charge dans le cadre du financement 22-26 et leur rémunération a été augmentée, sur base des demandes exprimées par le CATSR. Le nombre de TSR pris en charge sur le budget de ce programme a été adapté à l'enveloppe allouée par la DGD en février 2022. En tout, ce sont donc 6 TSR qui sont pris en charge à Kinshasa et 5 à Lubumbashi.	Février-mars 2022	Chargé de Programme CATSR Coordination équipe AMO CATSR	Comité technique de suivi
	R.4.4 : Être attentif au rapport avantages/coûts dans la décision d'envoyer un expert belge en RDC et veiller à prévenir les risques de conflits de pouvoirs avec les responsables du CATSR qui devront assumer pleinement leur rôle de porteur du projet. Malgré l'apport indéniable de l'expertise belge, son maintien pour une longue durée en RDC n'est pas favorisé. Dans un futur programme, DI devra moduler la présence d'un coopérant belge en fonction des besoins, en vue de l'autonomisation complète du CATSR en fin de programme.			
DI n'accepte que partiellement cette recommandation. La décision	Nous pensons qu'une expertise internationale sur place en RDC peut apporter une réelle valeur ajoutée pour mobiliser de nouveaux bailleurs de fonds pour le CATSR et pour développer un volet plaidoyer plus robuste en faisant le lien local-international.		Directeur DI	CA DI

<p>d'envoyer un expert coopérant en RDC est cependant abandonnée au regard des contraintes budgétaires du programme 22-26.</p>	<p>Cette expertise devrait cependant être bien démarquée et ne pas partager les mêmes bureaux que le CATSR, afin d'éviter d'être mêlée à des conflits internes et être prise à partie, comme cela a pu être le cas lors de la mission d'expertise menée en 2017-2018 par le Directeur de DI.</p> <p>L'idée d'envoyer un expert coopérant en RDC a été abandonnée pour la programmation 22-26, car les limites du budget ne le permettaient pas. DI reste cependant persuadé qu'à terme, une présence locale sera bénéfique à la mise en œuvre des programmes.</p>			
--	---	--	--	--